

CORRESPONDANCES · 20/10/1997

LR McDonald's

TYPE	DATE	PARTIES
Correspondance	20/10/1997	De McDonald's France

FICHE DE SYNTHÈSE

Lettre recommandée de McDonald's France — Denis Hennequin · 20 octobre 1997

Aperçu : lettre recommandée avec accusé de réception adressée par Denis Hennequin, président-directeur général de McDonald's France, à Bernard Collorafi, datée du 20 octobre 1997.

L'essentiel

Le courrier répond à une lettre de M. Collorafi du 3 octobre 1997 et lui reproche un comportement qualifié d'hostile depuis plusieurs mois : refus de collaborer avec les franchisés voisins, communication par l'intermédiaire de son avocat et réticence à permettre les vérifications financières prévues par les contrats de location-gérance. L'auteur signale de nouveaux rejets de prélèvements des redevances émanant des sociétés SEBOL et LES PINS au cours du mois d'octobre, qui aggravent l'encours des sociétés de 301 500 F, et rappelle que McDonald's n'est pas un établissement bancaire. Il exige la mise à disposition de tous les éléments financiers lors de l'audit prévu le 27 octobre 1997 et conteste plusieurs dates d'entretiens invoquées par son correspondant.

Portée

La pièce marque la montée des tensions financières et le passage au terrain judiciaire, quelques mois avant l'ouverture des procédures.

Fiche établie automatiquement à partir de la transcription du document.

Source : bernardcollorafi.org/pièces/lr_mcd_20_10_1997/ — Dossier documentaire du procès Bernard Collorafi c/ McDonald's France (Antibes, 1987-2002). Le scan original fait foi.